

# SENSIBILISATION AU TRAVAIL SUR ÉCRAN

## Adoptez les bonnes postures !

Le travail intensif sur écran peut engendrer des troubles : fatigue physique et visuelle et/ou des troubles musculosquelettiques. Pour prévenir ces risques, il est possible d'agir sur l'ergonomie du poste de travail.

### Prérequis

- **Pour les salariés** : aucun
- **Durée** : 2 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux

### Public

- Entreprises adhérentes au SATM et ayant des postes informatiques



### Objectifs de la sensibilisation

- Informer et sensibiliser les salariés sur les risques liés au travail sur écran
- Apporter des conseils techniques et matériels

### Méthodologie

Les concepts généraux de l'aménagement d'un poste de travail seront présentés oralement, suivi d'une application des conseils prodigués sur les postes de travail par les participants.

Les recommandations sont en accord avec les normes françaises AFNOR NF X35-102 concernant « la conception ergonomique des espaces de travail en bureaux » et AFNOR NF X35-122 concernant les « exigences ergonomiques pour le travail de bureau avec terminaux à écrans de visualisation ».

Votre équipe de Santé Au Travail en Mayenne, reste à votre disposition pour vous aider à évaluer les risques et vous conseiller sur les mesures préventives ou correctives à mettre en œuvre.

Se renseigner auprès du service formation :

Email : [contact.formations@satm.fr](mailto:contact.formations@satm.fr)

Tél : 02.43.59.75.25 ou 06.04.67.91.00